

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 33

Artikel: La fondation de Morges
Autor: Millioud, Alf.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vissantes, telles la Feulataire, la Champérrolaine. Pour le Tzendoron, les danseuses enlèveront leur monumental chapeau et apparaîtront la tête serrée dans une coiffe de soie noire, ornée de dentelle posée à plat, et j'avoue qu'elles m'ont semblé ainsi, beaucoup plus jolies et légères. La Montferrine à 3 comprend des groupes de deux danseuses et d'un danseur exécutant des figures variées. Pour la danse des 3 chapeaux (L'ou trè tzapès) qui se danse par groupe de deux hommes et d'une femme, ceux-ci déposent leurs chapeaux en ligne, celui de la femme au milieu, et évoluent tout autour avec rythme. Le Tchibrelle se danse par couple, avec les mains sur les épaules et exécute des pas croisés très caractéristiques. Cette danse, ainsi que les précédentes, et celle qui termina la fête : « La Chevillière », ont obtenu le plus vif succès.

Pour cette dernière danse, deux poteaux supportent un axe tournant auquel sont attachés des rubans de différentes couleurs: huit paires de danseurs s'emparent de ces rubans et exécutent des mouvements de bras avec figures, qui entrelacent les rubans autour du poteau dans un espèce de tissage, pour le défaire ensuite. C'était tout simple et charmant ! Le programme comportait quatorze numéros de danses. Deux chants ont été intercalés entre la septième et la huitième : Le ranz des vaches du Jura, en patois, et une chanson intitulée, m'a-t-on dit : Fête de village, qui ont permis d'apprécier de fort jolies voix.

C'est vraiment dommage que la partie chorale ait été si réduite et que l'on n'ait pas eu l'occasion d'entendre quelques-uns de ces délicieux et savoureux airs valaisans qu'on aime tant, et qui eussent complété fort heureusement le programme de la fête.

L. Chatelan-Roulet.

SUR L'EAU

*Une barque légère à l'instant se détache
De la rive déserte; en sa coque elle cache
Deux amants
Qui, la main dans la main, entre deux firmaments
S'en vont seuls sur le lac, s'adorent loin du monde
Suitant le caprice de l'onde.*

*L'air est tiède et d'un bleu transparent sont les eaux,
La barque va, glissant sur le dos rond des flots,
Elle danse,
Lentement se soulève et retombe en cadence,
S'élève encor', retombe, et gracieux court
Avec un chuchotement sourd.*

*Les deux amants rêveurs sont assis côte à côte,
Ils regardent, là-bas, disparaître la côte
Dans la nuit.
La femme ferme alors les yeux... la barque fuit
Avec ces clapotis que produisent les vagues,
Bruit qui parlent d'amour, bruits-vagues...*

*Et la femme est jolie ainsi, fermant les yeux,
Il la fixe, soudain, pour la contempler mieux
Il se penche*

*Vers elle, elle frissonne, elle est fragile et blanche.
« Je t'adore !... » dit-il en lui serrant la main.
« Je sais..., m'aimeras-tu, demain ? »*

*Et lui. « Toujours ! je le promets. » « Toujours... » répète-
Elle en doute et son rire alors la rend plus belle.*

Eperdu

*Il la prend dans ses bras. Elle a le cou tendu,
Ses longs doigts frisent l'eau, son corps ploie en ar-
Et lui chuchote une prière : [rière*

*« O mon amour, réponds : douterais-tu de moi ?
Pourquoi te moques-tu ? dis ? tu riais pour quoi
Tout à l'heure ? » [pleure
« Je ne sais pas, je t'aime !... » et tremblante elle
En laissant reposer sa tête doucement
Sur l'épaule de son amant.*

*« Quoi, je te fais pleurer ? dit-il, ange, pardonne ! »
Elle se tient alors sanglotante, mignonne,
Sur son cœur.*

*Dans l'espace il y a ce soir de la langueur.
Toute cette langueur les pénètre, les touche
Tandis qu'au ciel, la lune louche.*

André Marcel.

P. S. — Merci, cousine Odette, de votre billet paru dans le *Conteur*. Mes baisers, dites-vous, ne

vous sont point parvenus ? Ceci ne m'étonne guère : je les avais remis à votre amie en la priant de vous les donner, sans doute aura-t-elle oublié de le faire, elle devient si distraite !

Comme je ne connais ni le Musée de Berne, ni le trésor qui s'y trouve, je ne puis, à mon grand regret, répondre à votre question. Excusez-moi.

Je vous envoie humblement des salutations très cérémonieuses, peut-être atteindront-elles, cette fois-ci, votre seigneurie.

Votre cousin André.

Logique. — Au dîner de cérémonie, deux convives se faisaient trop attendre, la maîtresse de la maison propose qu'on se mette à table.

— Je suis d'autant plus de cet avis, dit un invité, qu'en dinant nous les attendons, tandis qu'en les attendant, nous ne dinons pas.

C'est pour grand'maman. — La petite Yvonne se présente chez le confiseur :

— Je voudrais bien une boîte de bonbons contre la toux.

— Est-ce pour vous, mon enfant ?

— Les bonbons, oui ; la toux, c'est grand'maman qui l'a.

N'exagérons pas. — Ceux qui prétendent que les noms de Blanc et Regamey sont les plus répandus à Lausanne ont évidemment des relations restreintes. S'ils circulaient beaucoup, ils sauraient que dans l'Univers entier, qu'on parle français ou grec, allemand ou auvergnat, espagnol ou russe, italien ou marseillais, que ce soit dans un salon ou dans un cabaret, il est impossible de suivre une conversation plus de cinq minutes sans entendre parler de l'ami « Machin », du camarade « Chose » ou du collègue « Truc ».

SOUVENIRS D'ANTAN

A propos de « Benne ».

Les souvenirs d'en-fan-an-ce
Ne s'effacent jamais.

IAMUSANT article que le *Conteur* a donné récemment sur la Fête du bois, par un Ancien-Moyen, était illustré d'une vignette représentant une « benne » de cadet. Je rappelle aux jeunes lecteurs de ce journal, que ce vocable signifiait, il y a quelque cinquante ans, une casquette d'uniforme. Cette benne a réveillé en moi une masse de souvenirs. Rappelez-vous, Anciens-Moyens, la joie que vous avez ressentie lorsque vous avez orné votre chef de garçonnet de votre première casquette ; quel plaisir fut le vôtre. Vos parents vous avaient, sans doute, conduit chez le père Madol, à la Madeleine, pour en faire l'achat ; ce brave chapelier qui a fourni des casquettes à des milliers de cadets et d'étudiants, était un personnage précédé d'un volumineux bedon recouvert d'un tablier de lustrine noire ; il portait de fortes lunettes, ayant été opéré de la cataracte, et parlait un peu « épais ». Lorsque le brave père Madol avait trouvé la casquette qui convenait à votre boule capitale, il y adaptait une cocarde qu'il dénommait olive et que nous appelions, nous, un pompon, ce terme nous convenait mieux parce que plus militaire. Ma première casquette m'a laissé un souvenir plutôt amer. J'avais huit ans, fier de ma coiffure, j'avais trouvé un vieux bout de « Grandson » à moitié brûlé, et j'avais pensé que fumer ce bout augmenterait mon prestige, mais celui-ci ne dura pas longtemps, après deux tirées je dus me mettre au lit, ce qui alarma fort mes braves père et mère jusqu'à ce que j'eusse révélé la cause de mon mal, ce qui rassura ma parenté ; j'ingurgitai force camomilles qui me guériront de mon indisposition dont il ne m'en reste heureusement, aujourd'hui, que le souvenir.

Excusez-moi, cher Ancien Moyen, d'avoir parlé de ma modeste personne, et revenons-en à la benne. Vous souvenez-vous les nombreux services que cette coiffure nous rendait ? Lorsqu'une « glisse » avait besoin de nettoyer, notre casquette faisait fort bien l'affaire de balais.

On se servait aussi de sa benne, comme verre à boire, je garde sur la langue la saveur de l'eau bue dans ce hanap improvisé.

J'ai porté depuis lors la casquette d'étudiant et la casquette d'officier, mais aucune ne m'a laissé autant de souvenirs que ma vieille benne de cadet.

Méline, vieux collégien.



LA FONDATION DE MORGES

NOS lecteurs nous sauront certainement gré de rappeler à leur souvenir le très intéressant article que voici, publié en 1898 par la *Gazette de Lausanne*.

* * *

Emerson, le penseur du Nouveau-Monde, a dit : « Toutes choses s'occupent à écrire leur histoire. »

Oui, tout ce qui a été laisse sa trace. Le Peau-Rouge suit d'un œil sagace les traces fixées sur le sol, pour savoir quel ami ou quel ennemi a passé. Le géologue interroge la montagne qu'il heurte de son marteau, et gravit les hauts sommets, pour y chercher des pierres qui lui servent de témoins. Et qui, mieux qu'un Suisse, peut parler de l'écriture grandiose des glaciers ?

Dans les archives de tous pays se trouvent amassées ces traces que l'historien commente, courbé sur les parchemins. Il les déchiffre, il évoque les figures que ces mots à demi-effacés rappellent encore. A Turin, il y a une foule de parchemins qu'un Vaudois doit regarder avec religion. On reconnaît, pour ainsi dire, non seulement les pas des anciens Vaudois, mais toute leur personne ; on entend leur voix, on distingue ce qu'ils disent. Des siècles très reculés de notre pays traissent leur vie et nous charment, comme fait l'enfant, par la naïveté de leur langage.

Ainsi le château de Chillon, qu'aimait tant le comte Pierre, nous a laissé son histoire. Je l'ai suivie dans les comptes des châtelains, dès l'an 1257, pendant trois siècles. Nous en savons les moindres choses. Il y a six cents ans, le châtelain avait un jardin entouré d'une haie ; monsieur le chapelain soignait les faucons ; les soudards faisaient des courses en Savoie ou à Genève sur une grande galère ; et dans les hauts pâturages de Naye, les maîtres des chalets se querellaient parfois rudement.

Ce qui est plus rare, c'est qu'un pays nous parle avant qu'une ville y fasse entendre ses rumeurs.

Un parchemin que j'ai trouvé cette année à Turin nous décrit l'état du pays de Vufflens avant que Morges y existât. Elle ne fut pas fondée par notre petit Charlemagne, comment disaient les traditions. Le génie actif de ce prince a tellement ému le sentiment du peuple, que les vieux chroniqueurs nomment plus de trente châteaux qu'il aurait fondés ou restaurés. Le fondateur de Morges est Louis, fils d'un frère du comte Pierre, premier baron de Vaud, digne de sa maison comme préparateur d'affaires, acquéreur de terres, bâtisseur de donjons. Quand Philippe, frère et successeur de Pierre, mourut, un de ses fils, Amédée, devint comte de Savoie ; un autre, Louis, devint baron de Vaud. Ayant le Jura par les Clées, le lac de Neuchâtel par Yverdon et Cudrefin, le centre du Pays par Moudon, il voulut avoir aussi des ports sur le lac de Lausanne, et une frontière forte du côté de Lausanne. Cet homme tout armé de fer passa souvent dans les prairies où se présentent, près de Morges et de Rolle, tant de paysages virgiliens aux beaux arbres, aux montagnes lointaines. Il songea à s'y fortifier, à y avoir un château, une ville, des troupes, des revenus. Il demanda au seigneur de Vufflens, maître de tout le pays où coulait la Morgue, de lui remettre une partie de son fief. Vufflens céda devant Savoie. Il semble qu'il ait ensuite fait entendre trop haut par devant le baron les droits que lui valaient cet acquiescement, s'exposant ainsi à les voir contestés ; car Amédée, chef de la famille de Savoie, crut bon de s'interposer : en octobre 1296, un grand clerc, professeur en lois, fut envoyé pour mettre fin aux contestations par le moyen d'une requête, et demander aux gens du pays à qui ils obéissaient, comment ils avaient vécu avant la naissance de la ville, « avant que le seigneur Louis eût commencé de bâtir et de fortifier le château de la ville de Morges. » Ces expressions,

qui reviennent cinq fois dans l'enquête, et les documents du Régeste de M. Forel, établissent que Morges naquit en 1286 ou 1287, peut-être pendant ces deux années.

Mes chers amis de Morges, à qui je pense en ce moment, connaissent-ils une poésie allemande où l'on voit un génie parcourir la surface de la terre une fois tous les cinq cents ans ? Là où il avait laissé le désert, il trouve le fourmissement d'une ville ; là où il avait laissé une ville, il entend bruire les flots de la mer, et ainsi toujours. Voilà six siècles, le pays de Vufflens, qui allait du lac au noir du Jura, et de la Venoge à une pierre dite la pierre de Brise-Salignon, était tout bois et pâtures. Dans les bois couraient de hardis chasseurs ; ils pouvaient s'y croire libres, mais il fallait peu de chose pour leur rappeler le seigneur. Ils apercevaient une de ces tourelles derrière les arbres ; s'ils faisaient quelque action défendue, il fallait payer. Un d'entre eux perdit un jour son épieu dans les pâturages. Un bonhomme le trouva et l'emporta. Pourquoi, demande l'officier du seigneur, n'en as-tu rien dit ? Justice doit être faite. On débat le prix, et l'homme livre un muid d'avoine. S'ils font plus mal, on les pend. Le marteray est là tout près. De la bouche même du seigneur de Vufflens nous savons que les fourches s'élevaient si près de l'endroit où Morges fut bâtie, qu'on commença par les enlever. Des squelettes ricanants se balançaient à ces bois noircis : un des officiers dit qu'il y a pendu deux hommes ; un autre en a vu pendre six ; et un autre, qui n'est pas si sûr, dit : beaucoup. Aux alentours, les vaches broutent ; parfois survient une vache égarée, et ces bonnes gens qui, ayant leur église à Jolens et leurs bateaux de pêche sur le lac, connaissent très peu leurs voisins, ne savent à qui la remettre ; ils la mènent au seigneur. Près des roseaux, qui tremblent au bord du golfe, ils ont des cabanes ; leurs barques animent la surface de l'eau ; là aussi, s'ils ont un droit, ils ont des devoirs envers le seigneur. Celui-ci, ou l'un de ses gens, peut s'approcher et crier : A rive, à rive ! Le pêcheur rentre et laisse choisir son meilleur poisson, et pas trop cher : il n'y a pas d'autre demandeur. C'est le droit du seigneur « d'avoir un bon marché. »

Dans les grands espaces peu habités, quand les uns chassent et que d'autres pêchent, un homme meurt souvent sans secours, comme aujourd'hui sur les montagnes. Un prêtre traversait ce pays à cheval. Il tomba dans la Morge, il se noya. Le cheval, de ceux qu'on appelaient roussins, a été attrapé. Qu'en faire ? C'est chose trouvée ; on le mène au seigneur, selon la coutume de la patrie.

Voilà le pays, voilà les gens. Quand on commence à bâtir Morges, il y a onze ans qu'on a inauguré la cathédrale de Lausanne, au milieu de l'affluence des grands et des riches de ce monde : pape, archevêques, évêques, empereur, nobles, clercs. Dans les pâturages de Morges sont encore des gens qui parlent en toute simplicité. Le notaire qui les interroge veut s'assurer qu'ils comprennent de certains mots ; et comme plusieurs témoins ont affirmé qu'ils ne disent que choses publiées par la renommée, le notaire demande à Jean, le tailleur de pierre de Vufflens : Qu'est-ce que c'est que la renommée ? C'est, répond le brave, c'est ce que tout le monde dit.

Ainsi la langue, les lois, l'histoire, c'est ce qui se dit et se fait dans la paroisse. Les événements qu'on ne voit pas tous les jours, c'est un épieu perdu, une vache venue du dehors, un prêtre noyé dans le ruisseau. Ce qui est plus haut : commander. Commander pour punir un malfaiteur, commander pour garder le château ou pour partir à la guerre appartient au seigneur. La vie est simple, forte, et prépare les esprits à l'éternité ; car le vieux chevalier Cour d'Arnen pouvait déposer devant le clerc : « Les choses furent toujours ainsi, pendant les soixante ans dont je me souviens. »

Alf. Millioud.

ROYAL BIOGRAPH. — Parmi toutes les belles et artistiques choses dont est composé la tragédie cinégraphique « Temptation » qui présente cette semaine le Royal Biograph, il en est une qui est remarquable : l'interprétation de M. Mosjoukine, le brillant artiste russe. Le public trouvera certainement dans ce film l'un de ceux qui aura le plus profondément fait trépiller d'émotion et d'angoisse. À la demande de nombreuses personnes, Charlie Chaplin dans « Charlot soldat ». Dimanche 20, matinée dès 2 h. 1/2.



LE PONT DU TORRENT

(Suite et fin.)

X

Paul avait les qualités d'un bon soldat : robuste, courageux, toujours prêt à occuper un poste périlleux, il se fit bientôt distinguer par ses chefs. Dans ses rares loisirs, il étudiait des ouvrages militaires.

Sergent à la célèbre bataille de Marengo, en 1800, après une action d'éclat, Bonaparte le nomma lieutenant ; en lui remettant son brevet, il eut pour Paul de ces paroles flatteuses qui faisaient des héros.

A cette époque, où tout soldat avait « le bâton de maréchal dans sa giberne », Paul n'était pas homme à rester à mi-chemin ! Aux heures du péril, l'étoile de l'espérance illuminait toujours son front. A vingt-quatre ans, l'épaulette ! quelle perspective !

Après le traité de Campo-Formio, la France eut un moment de répit. Le « Corse à cheveux plats » laissait respirer cette terre.

si belle,
Une cavale indomptable et rebelle,
Fumante encore du sang des rois !

Paul recevait fort rarement des nouvelles de Gryon, où l'on ignorait le séjour de la famille d'Andilly.

Une profonde tristesse remplissait parfois le cœur du jeune officier. Enfin, une lettre de Jeanne lui annonça la mort du peintre ; sa femme et sa fille allaient se rendre en Allemagne, pays natal de la mère de Marie... Voilà tout ! Mais le saint espoir n'abandonna pas Paul. Aussi, il salua avec joie la nouvelle que son régiment ferait partie de l'armée française destinée à envahir l'Allemagne.

Le soleil d'Austerlitz brille, et dans cette fameuse bataille où le lieutenant Paul avait sauvé la vie à son colonel et conquis un drapeau prussien, le brevet de capitaine et la croix de la Légion d'honneur, qui complait alors pour quelque chose, furent sa récompense. C'était en 1805.

XI

Que restait-il à Paul à désirer ? Confiant dans sa destinée, il se sentit digne de la femme qu'il aimait, si... et, pour la rencontrer, il comptait sur un hasard providentiel.

En 1806, le grand jour d'Iéna s'approcha. Les Prussiens furent vaincus. Paul avait reçu une blessure légère au bras gauche. Mis à l'ordre du jour de l'armée, le brevet de colonel l'attendait. Sous Napoléon Ier, les soldats distingués avançaient rapidement.

Le lendemain de la bataille, un officier de la Suisse française, faisait une reconnaissance. D'une maison isolée, entourée d'un rideau de sapins, on entendit ce cri, en français : « Au secours ! Au secours ! » L'officier, suivi de quelques braves, se précipita dans cette habitation... et il arriva à temps pour sauver une jeune femme du déshonneur.

Trois maraudeurs prussiens ne revirent plus leurs drapeaux ! L'émotion passée, une dame âgée pria l'officier d'entrer au salon. Une belle personne, jeune encore, vint plus tard remercier son libérateur. Un vieux domestique, tout en servant quelques rafraîchissements, ne cessait de marmotter :

— Ces coquins de Prussiens ! Mes vingt ans ! où êtes-vous ? Sapristi !

Tout à coup l'officier s'écrie :

— Ah ! quel joli tableau ! Il me parle de ma patrie. Mais pourquoi assombrir ce frais paysage ? Pourquoi cette scène de deuil ?

— Ah ! monsieur ! c'est un souvenir de famille ! et la demoiselle, saisie d'émotion, appuya sa tête sur l'épaule de sa mère. Mme d'Andilly, ce nom n'est pas difficile à deviner ! raconta en quelques mots l'origine du tableau.

— Hélas ! ajouta-t-elle d'un ton triste, nous ignorons ce qu'est devenu le sauveur de ma fille ! que nous ne saurons oublier, n'est-ce pas, Marie ? Une vive rougeur colora les joues de la jeune personne, autre sentiment que la reconnaissance l'avait encore embelli !

Nous savons que ce jeune montagnard, que nous aimons comme un fils et un frère, si distingué par son intelligence, s'est fait soldat, et qu'à Marengo il a gagné ses épaulettes. Dès lors, point de nouvelles !

— Son nom ?

— Paul Desmages !

— Desmages ! fit avec surprise l'officier, est un des braves de l'armée ! J'ignore s'il s'appelle Paul. Hier, Napoléon l'a nommé colonel.

— Mon Dieu ! si c'était lui ! ajouta tout bas, Marie.

— A mon retour je le verrai. Si c'est votre ami, comme il est probable, je l'envoie ! Qu'il sera heureux de vous revoir. Et l'officier se retira.

Quelle est la confidence que Marie fit à sa mère ? Confidence qui n'en était pas une ! Mais un avenir des plus riants semblait s'ouvrir devant elles.

XII

Le lendemain, le colonel Desmages, le plus heureux des colonels, allait revoir sa Marie, le bras gauche en écharpe et suivi de quelques cavaliers. Cette visite était espérée.

— Mon cœur me dit que c'est lui, chère mère !

— Pauvre enfant ! si nos vœux se réalisaient !

En ce moment, le trot de quelques chevaux se fit entendre. Marie, saisie d'une vive émotion, toute tremblante, reconnut dans le bel officier qui arrivait, celui que son cœur attendait ; elle tomba dans les bras de sa mère. Le vieux domestique entra en faisant des gestes plus ou moins comiques :

— C'est lui ! M. Paul ! de Gryon ! Ah ! le beau colonel !

Il parut, et ne put dire que ces mots :

— Madame !... Marie !...

Et les plus doux épanchements suivirent cette rencontre si inespérée... Que de confidences charmantes ! Le colonel vit quel amour vrai, quelle affection allait le récompenser d'une longue attente et d'une lutte constante avec la destinée. Qu'il était heureux ! Digne maintenant de Marie, il avait osé lui confier tous les trésors que possède une âme aimante !

Conclusion.

L'année suivante, le colonel demanda sa démission.

Marie Desmages et son époux virent alors briller, dans tout son éclat, l'étoile du bonheur, dont ils avaient toujours vu quelques rayons, même dans les plus sombres peines.

Mme d'Andilly vendit la campagne qu'elle avait hérité d'un cousin. Cette heureuse famille vint se fixer sur les bords du Léman, mais Gryon ne fut pas oublié.

Les Desmages y devinrent propriétaires d'une belle pièce de terre et, chaque année, dans la saison des « ancolies bleues », le colonel et sa famille retournaient voir le pont du torrent et s'asseoir à l'ombre du grand sapin, sous les rameaux duquel deux coeurs avaient uni pour toujours leurs destinées.

Aussi, quand juillet parsemait de fleurettes alpines les pentes de Solalex, le colonel, jetant un regard d'amour sur sa belle compagne, lui disait, non sans une teinte de malice :

— Quand retournerons-nous au bord de l'Avençon pour relire, sur un banc de mousse, quelques pages de *Paul et Virginie* ?

F. Ogex-Delafontaine.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.